



F S S P X



Le Carillon

“Instaurare omnia in Christo”

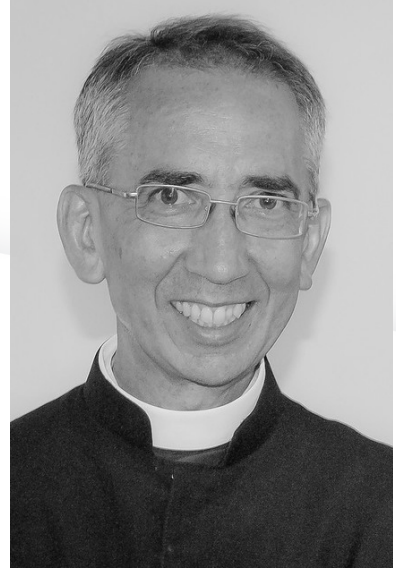
Le laïcisme

Le laïcisme est une religion

La fête du Christ-Roi remède à
« la peste du laïcisme »

Pourquoi lire l'Écriture Sainte ?

Éditorial



Chers lecteurs,

Un des sujets qui tenait le plus à cœur à Monseigneur Lefebvre et sur lequel il revenait souvent dans ses conférences spirituelles était le sujet de la grâce sanctifiante, de ce monde surnaturel dans lequel l'homme a été établi dès l'instant de la création. Il n'y a jamais eu un instant où le premier homme a existé à l'état naturel pur, indépendant de la vie de Dieu, sans relation avec une destinée éternelle. Ainsi depuis le premier instant de la vie humaine, tout homme est en relation avec la grâce, soit en étant en état de grâce, soit en étant privé de la grâce, il n'y a pas d'autre état humain possible. Le péché originel est une privation de la grâce héritée de nos premiers parents, le péché mortel est une privation volontaire de la grâce.

Cette doctrine est au cœur de l'histoire des hommes. Dieu s'est révélé par les prophètes et par son Fils et celui-ci a envoyé ses Apôtres prêcher dans le monde entier dans le seul but de conduire les âmes au repentir de leurs péchés et à cette vie de la grâce, sans laquelle il n'y a pas de salut possible.

Cependant, il y a toujours eu de l'opposition à ce mystère ineffable du salut, des oppositions qui cherchent à rendre l'homme esclave du péché, ou à le tromper par rapport au plan divin, ou à l'aveugler par des mirages impossibles, tels la liberté absolue ou la possibilité d'une vie sur la terre sans rapport avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans rapport avec sa grâce guérissante et élevée. Telle est la folie du laïcisme.

Le laïcisme, comme ses proches parents, le rationalisme, le naturalisme, prétend couper le lien nécessaire entre l'homme et son Créateur. C'est un refus du plan de la Création et de la Rédemption. L'homme, selon ceux qui promeuvent ces erreurs, est la mesure de tout, il n'y a pas d'ordre surnaturel, donc il n'y a pas de grâce, ni donc de péché non plus, car le péché est une révolte contre la grâce, contre Dieu.

Mais, pour citer Donoso Cortès, « la négation du péché aboutit au nihilisme (au rien) en ce qui touche l'existence de l'homme individuel comme en ce qui touche l'existence de la famille, de la société politique, de l'humanité. Ceux qui se séparent de Dieu vont au néant, rien de plus naturel et de plus logique puisqu'il n'y a que le néant qui soit hors de Dieu ».

En 1987, le Cardinal Ratzinger lors de sa rencontre avec Mgr Lefebvre lui parla d'« espace social autonome », c'est-à-dire d'un espace « laïc » dans la société, tel un parlement qui soit sans Dieu, sans devoirs envers Dieu, autonome vis-à-vis du Créateur. La disparition des habits religieux, par exemple, et de la soutane, voulue après le Concile, entrait parfaitement dans ce mouvement de laïcisation de la société : faire disparaître la vue des âmes vivantes de la grâce.

En fait, le 16 mai dernier, 40 communautés religieuses viennent de le rappeler dans une lettre au ministre de l'immigration, objectant de façon illogique face au laïcisme imposé. Dans les années 1960 et 1970, lit-on dans cette lettre collective, « les personnes appartenant à des congrégations religieuses féminines et masculines du Québec ont généralement délaissé leur costume religieux. Cependant, nos membres ont pris cette décision de leur propre initiative sans y être obligés par l'État ou par qui que ce soit d'autre ».

Se laïciser librement est bien, se faire laïciser par l'État est mauvais !

« Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges. » (*Luc, IX, 26*)

Prions pour la conversion des âmes aveuglées !

A handwritten signature in black ink that reads "Abbé Daniel Couture". The script is cursive and elegant.

M. l'abbé Daniel Couture
Éditeur

Directeur de publication :
Abbé Daniel Couture, fsspx

Choix des articles :
Abbés Daniel Couture et Roger Guéguen

Impression :
Copy Express, 920 ouest, Rue Sherbrooke, MTL

La revue se fait sous la supervision du
supérieur de district, l'abbé Daniel Couture.

Le Carillon
Centre Saint-Joseph
1395 Rue Notre-Dame
Saint-Césaire, QC, J0L 1T0 450 390 1323

Les fidèles peuvent se procurer la revue Le Carillon sur la table de presse de leur chapelle ou sur le site www.fsspx.ca. Pour participer aux frais, n'hésitez pas à déposer votre obole dans le tronc de la procure de votre chapelle.

Sommaire

Éditorial : Abbé Daniel Couture, fsspx 2

Regards sur...

- Le laïcisme est une religion
Jean-Claude Dupuis, Ph. D. 4
- Ils l'ont découronné : « La vérité vous rendra libres ! »
Mgr Marcel Lefebvre 6
- La dictature
Donoso Cortès 12
- La fête du Christ-Roi
remède à « la peste du laïcisme » 16

Vie spirituelle

- Pourquoi lire l'Écriture Sainte ?
Paul Claudel 18
- Commentaire moral et mystique de la Sainte Écriture
Dom de Monléon 20
- La Sainte Vierge a tenu sa promesse 25

Le Carillon

“Instaurare omnia in Christo”

Offrande suggérée : 3\$

Votre contribution est appréciée.

Pour ceux qui désirent recevoir la revue par la poste, des frais de 25\$ s'appliquent pour l'année. Merci de vous inscrire auprès du Centre Saint-Joseph (bordereau d'abonnement en page 27).

Abonnement pour l'Europe : 60 euros/an

Actualités

- LE TOCSIN Nouvelles du monde catholique 27
- Le Québec à la remorque de la laïcité à la française
FSSPX.Actualités 27
- Québec : l'hôtel de ville de Montréal va retirer son crucifix
FSSPX.Actualités 28

Renseignements

- Liste des chapelles du Québec 32
- Bordereau d'abonnement à la revue 32

Le laïcisme est une religion

Par Jean-Claude Dupuis, Ph. D.

Le débat public qui porte sur le projet de loi 21 montre à quel point l'intelligence est malade dans la société québécoise. Nous payons le prix du rejet de la culture classique. « Avant donc que d'écrire, apprenez à penser », disait Boileau. Cette sentence s'applique bien à Mathieu Bock-Côté, qui affirme que la loi 21 marque pour le Québec une rupture officielle avec le multiculturalisme canadien. Je me demande où il voit cela. Sûrement pas dans le texte du projet de loi. Le respect de la diversité ethnoculturelle n'est-il pas, au contraire, le principal argument invoqué par les partisans de la laïcité ?

Pour voir clair, il faut d'abord comprendre que la laïcité, ce n'est pas l'absence de religion d'État. Le laïcisme est une religion en soi. C'est la religion officielle de l'État libéral et démocratique. Les États modernes imposent cette religion avec plus

de force que les États médiévaux ne le faisaient pour le christianisme, car les États ont aujourd'hui des moyens d'action bien supérieurs à ceux du Moyen-Âge.

L'État ne peut pas être « neutre » sur le plan religieux. Il peut se séparer d'une religion quelconque, l'Église catholique par exemple. Mais il devra s'appuyer sur une autre religion ou une autre philosophie pour justifier moralement l'ordre social. L'être humain n'accepte jamais d'obéir uniquement à la force. La mafia elle-même a son propre « code moral ». Toute société doit nécessairement justifier ses lois en vertu d'une vision quelconque du bien commun et de la transcendance.

La société québécoise d'aujourd'hui est aussi religieuse que celle d'autrefois. Le catholicisme a reculé, mais pas la religiosité. Il suffit de faire un petit exercice de « traduction » pour le constater.



Aujourd'hui, on parle de solidarité plutôt que de charité; on fait une marche silencieuse au lieu d'une procession; on consulte un thérapeute plutôt qu'un directeur spirituel; on s'abstient de manger de la viande une fois par semaine pour combattre le réchauffement climatique, et non pas pour faire pénitence. Ce n'est pas de la « laïcité ». C'est une religion humaniste à fondement gnostique. La Charte des Droits est son Décalogue. La liberté, l'égalité, l'écologie, l'ouverture sont ses vertus morales. Et l'État appuie de toute son autorité l'enseignement obligatoire de cette religion laïciste. Il suffit d'examiner les manuels d'ÉCR (Éthique et Culture Religieuse) pour le constater.

Le laïcisme repose sur le principe de l'agnosticisme, de la « non-connaissance ». L'homme ne peut pas savoir si Dieu existe. En conséquence, il doit régler sa conduite morale sur sa seule raison. Mais la raison peut évoluer suivant la volonté générale de la société. Le Peuple est souverain. Il peut décider que l'avortement est un crime ou un

droit. Il n'y a plus de critère objectif pour distinguer le Bien du Mal. Le consensus social du jour devient une « vérité absolue », en attendant la prochaine variation de la « ligne du parti ».

Le laïcisme ne peut pas tolérer que les enseignants portent des signes religieux parce que cela transmet aux élèves un message qui s'oppose au « dogme » de l'égalité de toutes les religions. Un État véritablement « neutre » ne perdrait pas son temps à réglementer la tenue vestimentaire des enseignants. S'il le fait, c'est parce qu'il entend propager une vision globale du monde, ce qui est le propre d'une religion.

En 1950, on interdisait aux enseignantes de porter des jupes courtes. Aujourd'hui, on leur interdit de porter un hijab ou une croix au cou. Le Québec de Legault est-il vraiment plus « ouvert » que le Québec de Duplessis?

Source : Campagne Québec-Vie - CQV

Journées Québécoises du Christ-Roi

**Venez nombreux et invitez vos amis aux
Journées Québécoise du Christ-Roi**

Samedi 12 et Dimanche 13 octobre 2019

Université Laval
Grand Salon, Pavillon Alphonse-Desjardins
2325, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0B3

Entrée libre



Ils l'ont découronné :

« La vérité
vous rendra
libres ! »

Mgr Marcel Lefebvre

Introduction

Cet article est un extrait de “Ils l'ont découronné”. Dans ce livre Mgr Marcel Lefebvre dénoue le nœud de la crise actuelle dans l'Eglise. Fort de la parole de Jésus-Christ et de la papauté de vingt siècles, il aborde avec clarté et énergie les thèmes de la vérité, de la liberté, de la démocratie et de la Révolution.

Notre Seigneur Jésus-Christ après avoir expliqué en quoi le libéralisme est une révolte de l'homme contre l'ordre naturel conçu par le Créateur, qui aboutit à la cité individualiste, égalitaire et concentrationnaire, il me reste à vous montrer comment le libéralisme s'attaque aussi à l'ordre surnaturel qui est le plan de la Rédemption, c'est-à-dire en définitive comment le libéralisme a pour but de détruire le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, tant sur l'individu que sur la cité.

Vis-à-vis de l'ordre surnaturel, le libéralisme proclame deux nouvelles indépendances que j'expose maintenant.

Le rationalisme ou l'indépendance à l'égard de la foi

1. « L'indépendance de la raison et de la science à l'égard de la foi : c'est le rationalisme, pour qui la raison, juge souverain et mesure du vrai, se suffit à elle-même et repousse toute domination étrangère. »

C'est ce qu'on appelle le rationalisme.

Le libéralisme veut ici libérer la raison de la foi qui nous impose des dogmes, formulés de façon définitive et auxquels l'intelligence doit se soumettre. La simple hypothèse que certaines vérités puissent dépasser les capacités de la raison



est inadmissible. Les dogmes doivent donc être soumis au crible de la raison et de la science et cela d'une manière constante, étant donné les progrès scientifiques. Les miracles de Jésus-Christ, le merveilleux de la vie des saints doivent être réinterprétés, démythifiés. Il faudra distinguer soigneusement le « Christ de la foi », construction de la foi des apôtres et des communautés primitives, du « Christ de l'histoire », qui ne fut qu'un pur homme. On saisit combien le rationalisme est opposé à la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ et à la Révélation divine !

Le rationalisme est une "religion"...

J'ai déjà expliqué comment la Révolution de 1789 s'est accomplie sous le signe de la déesse Raison. Déjà au frontispice de l'*Encyclopédie* de Diderot (1751) figurait le tableau du couronnement de la Raison. Quarante ans plus tard, la Raison déifiée devenait l'objet d'un culte religieux public :

« Le 20 brumaire (10 novembre 1793), trois jours après que des prêtres, l'évêque métropolitain Gobel en tête, se fussent « déprêtrisés » devant l'Assemblée, Chaumette proposa de solenniser ce jour où « la raison avait repris son empire ». On se hâta de mettre en œuvre une idée aussi noble, et il fut décidé que le Culte de la Raison serait célébré, grandioisement, à Notre-Dame de Paris, tout exprès parée par les soins du peintre David. Au sommet d'une montagne de carton-pâte, un petit temple grec abritait une jolie danseuse, toute fière d'avoir été promue Déesse Raison ; des théories de jeunes filles couronnées de fleurs chantaient des hymnes. Quand la fête eut été achevée, observant que les représentants n'y étaient pas nombreux, on partit en cortège avec la Raison rendre visite à la Convention nationale, dont le Président embrassa la déesse. » (1)

Une religion avec son culte et ses fêtes chômés

Mais ce rationalisme trop radical ne plut pas à Robespierre. Quand, en mars 1794, il eut abattu les « exagérés », « il lui sembla que sa toute-puissance devait se fonder sur des bases noblement théologiques et qu'il mettrait un couronnement à son œuvre en établissant un Culte de l'Être Suprême dont il serait grand-prêtre. Le 18 floréal

An II (7 mai 1794), il prononça un discours « sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales », dont la Convention vota l'impression. Il y assurait que « l'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme » est un rappel continu à la justice, qu'elle est donc sociale et républicaine. Le nouveau culte serait celui de la vertu. Un décret fut voté, selon lequel le peuple français reconnaissait les deux axiomes de la théologie robespierriste, et une inscription consacrant le fait serait placée au fronton des églises. Une liste des fêtes chômées suivait, qui occupait deux colonnes : la première de la liste était celle de l'« Être suprême et de la Nature » ; il fut décidé qu'elle serait célébrée le 20 prairial (8 juin 1794). Elle le fut, en effet : commencée dans le jardin des Tuileries, où un bûcher géant dévora dans les flammes l'image monstrueuse de l'athéisme, cependant que Robespierre prononçait un discours mystique, puis que la foule chantait des hymnes de circonstance, elle se poursuivit par un défilé jusqu'au Champ-de-Mars où toute l'assistance suivit un char drapé de rouge, tiré par huit bœufs, chargé d'épis et de feuillages, parmi lesquels trônait une statue de la Liberté. » (2)

Les divagations mêmes du rationalisme, les « variations » de cette « religion dans les limites de la simple raison » (3) démontrent suffisamment leur fausseté.

Le laïcisme : une apostasie des peuples

2. « L'indépendance de l'homme, de la famille, de la profession, de l'État surtout, à l'égard de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église : c'est selon les points de vue, le naturalisme, le laïcisme, le latitudinarisme (ou indifférentisme) (...) de là l'apostasie officielle des peuples repoussant la royauté sociale de Jésus-Christ, méconnaissant l'autorité divine de l'Église. »

J'illustrerai ces erreurs par quelques considérations :

Le naturalisme ou l'homme réduit à l'ordre naturel

Le naturalisme soutient que l'homme est limité à la sphère de la nature et qu'il n'est nullement destiné par Dieu à l'état surnaturel. La vérité est tout autre : Dieu n'a pas créé l'homme dans l'état

de pure nature. Dieu a constitué l'homme d'emblée dans l'état surnaturel : Dieu, dit le concile de Trente, avait constitué le premier homme « dans l'état de sainteté et de justice » (Dz 788). Que l'homme ait été destitué de la grâce sanctifiante, ce fut la conséquence du péché originel, mais la Rédemption maintient le dessein de Dieu : l'homme reste destiné à l'ordre surnaturel. Être réduit à l'ordre naturel est pour l'homme un état violent que Dieu n'approuve pas. Voici ce qu'enseigne le Cardinal Pie, montrant que l'état naturel n'est pas en soi mauvais, mais que c'est sa destitution de l'ordre surnaturel qui est mauvaise :

« Vous enseignerez, donc, que la raison humaine a sa puissance propre et ses attributions essentielles ; vous enseignerez que la vertu philosophique possède une bonté morale et intrinsèque que Dieu ne dédaigne pas de rémunérer, dans les individus et dans les peuples, par certaines récompenses naturelles et temporelles, quelquefois même par des faveurs plus hautes. Mais vous enseignerez aussi et vous prouverez, par des arguments inséparables de l'essence même du christianisme, que les vertus naturelles, que les lumières naturelles ne peuvent conduire l'homme à sa fin dernière qui est la gloire céleste.

Jésus-Christ n'est pas facultatif

Vous enseignerez que le dogme est indispensable, que l'ordre surnaturel dans lequel l'auteur même de notre nature nous a constitués, par un acte formel de sa volonté et de son amour, est obligatoire et inévitable ; vous enseignerez que Jésus-Christ n'est pas facultatif et qu'en dehors de sa loi révélée, il n'existe pas, il n'existera jamais de juste milieu philosophique et paisible où qui que ce soit, âme d'élite ou âme vulgaire, puisse trouver le repos de sa conscience et la règle de sa vie.

Vous enseignerez qu'il n'importe pas seulement que l'homme fasse le bien, mais qu'il importe qu'il le fasse au nom de la foi, par un mouvement surnaturel, sans quoi ses actes n'atteindront pas le but final que Dieu lui a marqué, c'est-à-dire le bonheur éternel des cieux... » (4)

La société ne peut pas subsister en dehors de Notre Seigneur Jésus-Christ

Ainsi, dans l'état de l'humanité concrètement voulu par Dieu, la société ne peut se constituer ni subsister en dehors de Notre Seigneur Jésus-Christ : c'est l'enseignement de saint Paul.

« C'est en Lui que toutes choses ont été créées, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre (...) tout a été créé par lui et pour lui. Il est, lui, avant toutes choses, et toutes choses subsistent en lui » (*Col.*, I, 16-17).

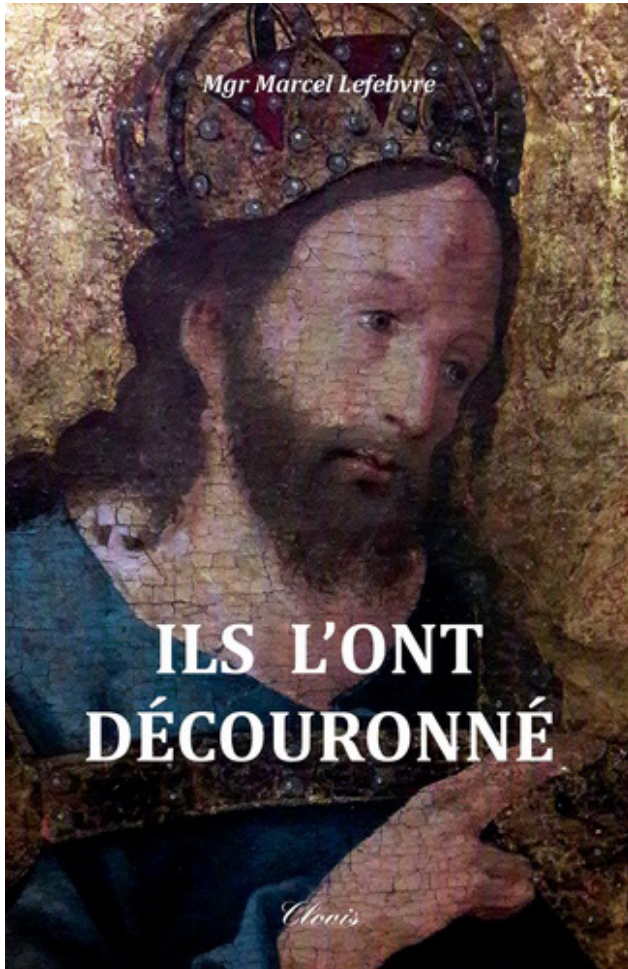
Tout récapituler dans le Christ

Le dessein de Dieu est de « tout récapituler dans le Christ » (*Éph.*, I, 10), c'est-à-dire de ramener toutes choses à un seul chef, le Christ. Le pape saint Pie X prendra cette même parole de saint Paul comme sa devise : « Omnia instaurare in Christo », tout instaurer, tout restaurer dans le Christ : non seulement la religion, mais la société civile :

« Non, Vénérables Frères - il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et en législateur, on ne bâtira pas la société autrement que Dieu l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : « Omnia instaurare in Christo ». » (5)

Les trois catégories de naturalisme

M. Jean Ousset a, dans son maître livre *Pour qu'il règne*, des pages excellentes sur le naturalisme, dans sa deuxième partie intitulée « Les oppositions faites à la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ ». Il relève trois catégories de naturalisme : un « naturalisme agressif ou nettement affiché » qui nie l'existence même du surnaturel, celui des



rationalistes (*cf.* plus haut) ; puis un naturalisme modéré qui ne nie pas le surnaturel mais refuse de lui accorder la prééminence, parce qu'il tient que toutes les religions sont une émanation du sens religieux : c'est le naturalisme des modernistes ; enfin il y a le naturalisme inconséquent, qui reconnaît l'existence du surnaturel et sa prééminence toute divine, mais le considère comme « matière à option » : c'est le naturalisme pratique de beaucoup de chrétiens lâches.

Le laïcisme est un naturalisme politique : il soutient que la société peut et doit être constituée et qu'elle peut subsister sans tenir nul compte de Dieu et de la religion, sans tenir compte de Jésus-Christ, sans reconnaître les droits de Jésus-Christ à régner, c'est-à-dire à inspirer de sa doctrine toute la législation de l'ordre civil. Les laïcistes veulent par conséquent séparer l'État de l'Église (l'État ne favorisera pas la religion catholique et ne reconnaîtra pas les principes chrétiens pour siens)

et séparer l'Église de l'État (l'Église sera réduite au droit commun de toutes les associations devant l'État et il ne sera tenu nul compte de son autorité divine et de sa mission universelle). Dès lors on instituera une instruction et même une éducation « publique », parfois même obligatoire, et laïque, c'est-à-dire athée. Le laïcisme, c'est l'athéisme de l'État moins le nom !

La déclaration sur la liberté religieuse de Vatican II

Je reviendrai sur cette erreur, propre au libéralisme actuel et qui jouit de la faveur de la déclaration sur la liberté religieuse de Vatican II.

L'indifférentisme proclame indifférente la profession d'une religion ou d'une autre par l'homme ; Pie IX condamne cette erreur : « L'homme est libre d'embrasser et de professer la religion que, conduit par la lumière de sa raison, il aura jugée vraie » (*Syllabus*, proposition condamnée n° 15) ; ou : « Les hommes peuvent trouver la voie du salut dans le culte de n'importe quelle religion » (n° 16) ; ou encore : « On doit bien espérer du salut éternel de tous ceux qui ne se trouvent nullement dans la vraie Église du Christ » (n° 17).

Il est facile de deviner les racines rationalistes ou modernistes de ces propositions. À cette erreur s'ajoute l'indifférentisme de l'État en matière religieuse : l'État pose par principe qu'il n'est pas capable (agnosticisme) de reconnaître la vraie religion comme telle et qu'il doit accorder la même liberté à tous les cultes. Il acceptera éventuellement d'accorder à la religion catholique une préséance de fait, parce qu'elle est la religion de la majorité des citoyens. Mais la reconnaître comme vraie, ce serait, dit-il, vouloir rétablir la théocratie ; ce serait en tout cas attribuer à l'État une compétence qu'il n'a pas, prétend-il, que de lui demander de juger de la vérité ou de la fausseté d'une religion.

L'indifférentisme de l'État en matière religieuse : une erreur profonde

Cette erreur profonde, Mgr Pie (pas encore cardinal) osa l'exposer, ainsi que la doctrine catholique du Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'empereur des Français, Napoléon III. Dans une entrevue mémorable, avec un courage

tout apostolique, il donna au prince une leçon de droit chrétien, de ce qu'on appelle le droit public de l'Église. C'est par ce célèbre entretien que je terminerai ce chapitre.

C'était en 1856, le 15 mars, nous dit le Père Théotime de Saint Just à qui j'emprunte cette citation (6). À l'Empereur, qui se flattait d'avoir fait pour la religion plus que la Restauration (7) elle-même, l'évêque répondit :

« Je m'empresse de rendre justice aux religieuses dispositions de Votre Majesté et je sais reconnaître, Sire, les services qu'elle a rendus à Rome et à l'Église, particulièrement dans les premières années de son gouvernement. Peut-être la Restauration n'a-t-elle pas fait plus que vous ? Mais laissez-moi ajouter que ni la Restauration, ni vous n'avez fait pour Dieu ce qu'il fallait faire, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez relevé son trône, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez renié les principes de la Révolution dont vous combattez cependant les conséquences pratiques, parce que l'évangile social dont s'inspire l'État est encore la déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est autre chose, Sire, que la négation formelle des droits de Dieu.

Or, c'est le droit de Dieu de commander aux États comme aux individus. Ce n'est pas autre chose que Notre Seigneur est venu chercher sur la terre. Il doit y régner en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions des gouvernements comme des gouvernés. Partout où Jésus-Christ n'exerce pas ce règne, il y a désordre et décadence.

Or, j'ai le droit de vous dire qu'il ne règne pas parmi nous et que notre Constitution n'est pas, loin de là, celle d'un État chrétien et catholique. Notre droit public établit bien que la religion catholique est celle de la majorité des Français, mais il ajoute que les autres cultes ont droit à une égale protection. N'est-ce pas proclamer équivalement que la Constitution protège pareillement la vérité et l'erreur ? Eh bien ! Sire, savez-vous ce que Jésus-Christ répond aux gouvernements qui se rendent coupables d'une telle contradiction ? Jésus-Christ, Roi du ciel et de la terre, leur répond : « Et moi aussi, gouvernements qui vous succédez en vous renversant les uns et les autres, moi aussi je vous accorde une égale protection. J'ai accordé cette protection à l'empereur votre oncle ; j'ai accordé

la même protection aux Bourbons, la même protection à Louis-Philippe, la même protection à la République et à vous aussi la même protection vous sera accordée. »

- L'empereur arrêta l'évêque : « Mais encore, croyez-vous que l'époque où nous vivons comporte cet état de choses, et que le moment soit venu d'établir ce règne exclusivement religieux que vous me demandez ? Ne pensez-vous pas, Monseigneur, que ce serait déchaîner toutes les mauvaises passions ? »

- Sire, quand les grands politiques comme Votre Majesté m'objectent que le moment n'est pas venu, je n'ai qu'à m'incliner parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis évêque, et comme évêque je leur réponds : « Le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner, eh bien ! alors le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer. » (8)

Le libéralisme est l'âme de toute révolution

J'aimerais, pour clore ces deux chapitres sur les aspects du libéralisme, essayer de faire ressortir ce qu'il y a de plus fondamental dans l'affranchissement qu'il propose aux hommes, seuls ou réunis en société. Le libéralisme, ai-je expliqué, est l'âme de toute révolution, il est également, depuis sa naissance au XVI^e siècle, l'ennemi omniprésent de Notre Seigneur Jésus-Christ le Dieu incarné. Il n'y a dès lors pas de doute, je puis affirmer que le libéralisme s'identifie avec la révolution. Le libéralisme c'est la révolution dans tous les domaines, la révolution radicale.

La révolution : la haine de tout ordre

Mgr Gaume a écrit quelques lignes sur la Révolution, qui me semblent tout à fait caractériser le libéralisme lui-même.

« Si, arrachant son masque, vous lui demandez (à la Révolution) : qui es-tu ? elle vous dira : « Je ne suis pas ce que l'on croit. Beaucoup parlent de moi et bien peu me connaissent. Je ne suis ni le carbonarisme... ni l'émeute... ni le changement de la monarchie en république, ni la substitution d'une dynastie à une autre, ni le trouble momentané de l'ordre public. Je



ne suis ni les hurlements des Jacobins, ni les fureurs de la Montagne, ni le combat des barricades, ni le pillage, ni l'incendie, ni la loi agraire, ni la guillotine, ni les noyades. Je ne suis ni Marat, ni Robespierre, ni Babeuf, ni Mazzini, ni Kossuth. Ces hommes sont mes fils, ils ne sont pas moi. Ces choses sont mes œuvres, elles ne sont pas moi. Ces hommes et ces choses sont des faits passagers et moi je suis un état permanent.

Je suis la haine de tout ordre que l'homme n'a pas établi et dans lequel il n'est pas roi et Dieu tout ensemble. Je suis la proclamation des droits de l'homme sans souci des droits de Dieu. Je suis la fondation de l'état religieux et social sur la volonté de l'homme au lieu de la volonté de Dieu. Je suis Dieu détrôné et l'homme à sa place. Voilà pourquoi je m'appelle Révolution, c'est-à-dire renversement... » (9)

Source : Partie I : le libéralisme - Principes et applications - Chapitre 3 – Notre Seigneur Jésus-Christ et le libéralisme.

1. Daniel Rops, *L'Église des révolutions*, p. 63.
2. *Ibid.* et p. 64.
3. Ouvrage de Kant, 1793.
4. Cardinal Pie, évêque de Poitiers, *Œuvres*, T. II, pp. 380-381, cité par Jean Ousset, *Pour qu'il règne*, p. 117.
5. Lettre sur le Sillon *Notre charge apostolique*, du 25 août 1910, PIN. 430.
6. P. Théotime de Saint Just, *La Royauté sociale de N.S. Jésus-Christ d'après le cardinal Pie*, Paris, Beauchesne, 1925, (2e édition), pp. 117-121.
7. La Restauration désigne la restauration de la monarchie par Louis XVIII, après la Révolution française et le Premier Empire. Cette Restauration avait hélas consacré le principe libéral de la liberté des cultes.
8. *Histoire du cardinal Pie*, T. I, L. II, chap. II, pp. 698-699.
9. Mgr Gaume, *La Révolution, Recherches historiques*, Lille, Secrétariat Société Saint Paul, 1877, t. I., p. 18, cité par Jean Ousset, *Pour qu'il règne*, p. 122.

La dictature selon Donoso Cortès

Donoso Cortès

Répression religieuse et répression politique

« Il n'y a, messieurs, que deux répressions possibles : l'une intérieure, l'autre extérieure ; la répression religieuse et la répression politique. Elles sont de telle nature, que, lorsque le thermomètre religieux s'élève, le thermomètre de la répression baisse, et que, réciproquement, lorsque le thermomètre religieux baisse, le thermomètre politique, la répression politique, la tyrannie montent. C'est une loi de l'humanité, une loi de l'histoire. Et, pour vous en convaincre, messieurs, voyez ce qu'était le monde, voyez ce qu'était la société aux temps qui sont de l'autre côté de la Croix ; dites ce qui se passait quand il n'y avait pas de répression intérieure, de répression religieuse. La société alors ne se composait que de tyrans et

d'esclaves. Citez-moi un seul peuple de cette époque où il n'y eût pas des esclaves et de la tyrannie ? C'est un fait incontestable et incontesté, c'est un fait évident.

Pas de véritable liberté sans Jésus-Christ

La liberté, la liberté véritable, la liberté de tous et pour tous, n'est venue au monde qu'avec le Sauveur du monde ; c'est là encore un fait incontesté, un fait reconnu, même par les socialistes. Oui, les socialistes le confessent ; ils appellent Jésus un homme divin ; ils font plus, ils se disent les continuateurs de Jésus. Ses continuateurs, grand Dieu ! Eux, ces hommes de sang et de vengeance, continuateurs de Celui qui n'a vécu que pour faire le bien, qui n'a ouvert la bouche que pour bénir, qui



ne fit de prodiges que pour délivrer les pécheurs du péché, les morts de la mort ; qui, dans l'espace de trois ans, a accompli la plus grande révolution dont le monde ait été témoin, et cela sans avoir versé d'autre sang que le sien !

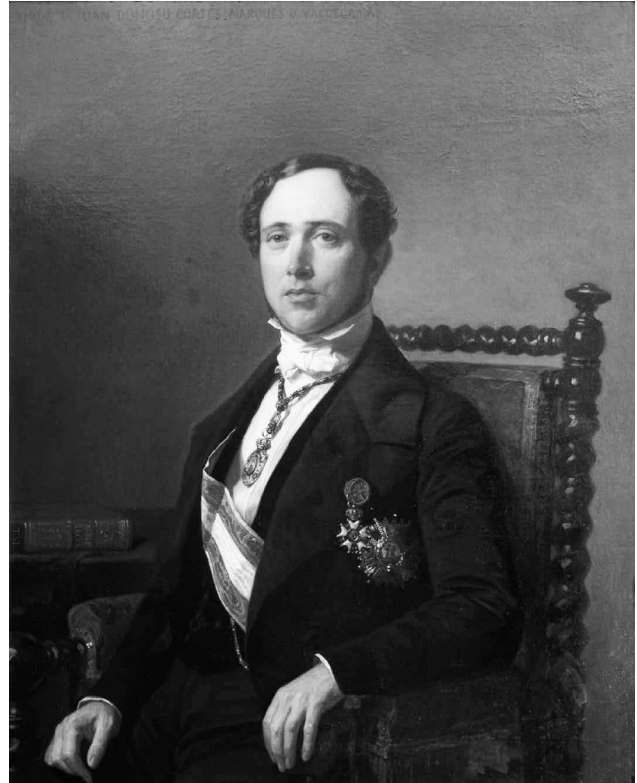
Un parallélisme révélateur

Prêtez-moi, je vous prie, votre attention ; je vais vous mettre en présence du parallélisme le plus merveilleux que nous offre l'histoire. Vous avez vu que dans le monde ancien, alors que la répression religieuse était aussi basse que possible, car il n'en existait aucune, la répression politique monta au degré extrême, puisqu'elle monta jusqu'à la tyrannie. Eh bien, avec Jésus-Christ, là où naît la répression religieuse, disparaît complètement la répression politique. Cela est si vrai, que, Jésus-Christ ayant fondé une société avec ses disciples, cette société a été la seule qui ait existé sans gouvernement. Entre Jésus-Christ et ses disciples, il n'y avait d'autre gouvernement que l'amour du Maître pour les disciples, et l'amour des disciples pour le Maître. Vous le voyez donc, quand la répression intérieure était complète, la liberté était absolue.

Suivons le parallélisme. Voici les temps apostoliques que j'étendrai, car cela convient ainsi au dessein que je me propose, depuis les temps apostoliques proprement dits jusqu'à l'époque où le christianisme monta au Capitole, sous le règne de Constantin le Grand. En ce temps-là, messieurs, la religion chrétienne, c'est-à-dire la répression religieuse intérieure, était à son apogée ; mais, malgré cela, il arriva ce qui arrive dans toutes les sociétés composées d'hommes : il commença à se développer un germe, rien qu'un germe de licence et de liberté religieuse.

Le gouvernement grandit avec la corruption

Eh bien, messieurs, observez le parallélisme : à ce commencement d'abaissement dans le thermomètre religieux correspond un commencement d'ascension dans le thermomètre politique. Il n'y a pas encore de gouvernement, le gouvernement n'est pas nécessaire encore ; mais il faut déjà un germe de gouvernement. Par le fait, dans la société chrétienne d'alors il n'y avait pas de véritables magistrats, mais il y avait des juges arbitres et amiables compositeurs, qui sont le



Donoso Cortés (6 mai 1809 - 3 mai 1853) est un écrivain et homme politique espagnol contre-révolutionnaire.

germe du gouvernement. Il n'y avait réellement que cela ; les chrétiens des temps apostoliques n'avaient pas de procès et ne s'adressaient pas aux tribunaux : leurs contestations étaient jugées par des arbitres. Remarquez, messieurs, comme le gouvernement grandit avec la corruption.

La religion viciée par les passions humaines

Arrivent les temps féodaux. À cette époque la religion est encore à son apogée, mais jusqu'à un certain point viciée par les passions humaines. Qu'arrive-t-il alors dans le monde politique ? qu'un gouvernement réel et effectif y est déjà nécessaire ; mais que cependant le plus faible suffit. En conséquence, la monarchie féodale s'établit, la plus faible de toutes les monarchies.

Suivez toujours le parallélisme : Voici le seizième siècle. Alors, avec la grande réforme luthérienne, avec ce grand scandale politique et social, en même

Regards sur...

temps que religieux, avec cet acte d'émancipation intellectuelle et morale des peuples, coïncident les institutions suivantes. En premier lieu, à l'instant même, de féodales les monarchies deviennent absolues. Vous croyez, messieurs, qu'une monarchie, qu'un gouvernement ne peuvent pas être plus qu'absolus. Eh bien, il fallait que le thermomètre de la répression politique montât encore, parce que le thermomètre religieux continuait de descendre : et le thermomètre politique monta plus haut. Que créa-t-on de nouveau ? Les armées permanentes. Et savez-vous ce que sont les armées permanentes ? Pour le savoir, il suffit de savoir ce que c'est qu'un soldat : un soldat est un esclave en uniforme. Ainsi donc, vous le voyez encore, lorsque la répression religieuse baisse, la répression politique monte, elle

monte jusqu'à l'absolutisme, et même plus haut. Il ne suffisait pas aux gouvernements d'être absolus ; ils demandèrent et obtinrent le privilège d'avoir au service de leur absolutisme un million de bras.

Un million de bras, un million d'yeux, un million d'oreilles...

Ce n'est pas tout : il fallut que le thermomètre politique continuât de monter, parce que le thermomètre religieux continuait de descendre ; il monta encore. Quelle nouvelle institution fut alors créée ? Les gouvernements dirent : Nous avons un million de bras, et cela ne nous suffit pas ; nous avons besoin de quelque chose de plus, nous avons besoin d'un million d'yeux : et ils

eurent la police. Ce ne fut pas le dernier progrès : le thermomètre politique et la répression politique devaient monter encore, parce que, malgré tout, le thermomètre religieux descendait toujours, ils montèrent. Ce ne fut pas assez pour les gouvernements d'avoir un million de bras, d'avoir un million d'yeux ; ils voulurent avoir un million d'oreilles : et ils eurent la centralisation administrative, par laquelle toutes les réclamations, toutes les plaintes, viennent aboutir au gouvernement. Eh bien, messieurs, cela ne put suffire ; le thermomètre religieux baissant toujours, il fallait que le thermomètre politique montât plus haut. Et il monta. Les gouvernements dirent : Pour réprimer nous n'avons pas assez d'un million de bras, d'un million d'yeux, d'un million d'oreilles,



Sépulture de Donoso Cortés au cimetière Saint Isidore à Madrid



il nous faut plus encore ; il nous faut le privilège d'être au même moment présents sur tous les points de notre empire. Et ce privilège, ils l'obtinrent : le télégraphe fut inventé.

Tel était, messieurs, l'état de l'Europe et du monde quand le premier mugissement de la dernière révolution vint nous annoncer à tous qu'il n'y a pas encore assez de despotisme sur la terre, puisque le thermomètre religieux demeure au-dessous de zéro. Et maintenant, de deux choses l'une...

Nécessité d'une réaction religieuse

J'ai promis de parler aujourd'hui avec une entière franchise et je tiendrai parole.

Eh bien, de deux choses l'une : ou la réaction religieuse vient, ou elle ne vient pas. S'il y a réaction religieuse, vous verrez bientôt comment, à mesure que le thermomètre religieux montera, le thermomètre politique commencera à descendre naturellement, spontanément, sans effort aucun, ni des peuples ni des gouvernements ni des hommes, jusqu'à ce qu'il marque le jour tempéré de la liberté des peuples. Mais si, au contraire, et ceci est grave (ce n'est point la coutume d'appeler l'attention des assemblées délibérantes sur des questions semblables à celles sur lesquelles j'appelle la vôtre aujourd'hui ; mais la gravité des événements sera mon excuse, et je crois que votre bienveillance m'excusera également) ; eh bien, messieurs, je dis que, si le thermomètre religieux continue à baisser, on ne voit plus jusqu'où nous irons. Je ne le vois pas, messieurs, et je n'y puis penser sans terreur. Considérez les analogies que je vous ai exposées, et pesez cette question : si aucun gouvernement n'était nécessaire quand la répression religieuse était à son apogée, maintenant que la répression religieuse n'existe plus, quel gouvernement suffira pour réprimer ? Tous les despotismes ne seront-ils pas impuissants ?

Messieurs, n'ai-je pas mis le doigt sur la plaie ? Oui ! Telle est la question pour l'Espagne, pour l'Europe, pour l'humanité, pour le monde.

Tout est prêt pour un tyran gigantesque

Remarquez une chose, messieurs. Dans le monde ancien la tyrannie a été féroce et impitoyable ; et pourtant cette tyrannie était matériellement limitée, tous les États étant petits et les relations nationales étant impossibles de tout point ; par conséquent, dans l'antiquité, il ne put y avoir de tyrannie sur une grande échelle, si ce n'est une seule, celle de Rome. Mais aujourd'hui, combien les choses sont changées ! Les voies sont préparées pour un tyran gigantesque, colossal, universel, immense ; tout est préparé pour cela. Remarquez-le bien, il n'y a déjà plus de résistances ni morales ni matérielles. Il n'y a plus de résistances matérielles : les bateaux à vapeur et les chemins de fer ont supprimé les frontières, et le télégraphe électrique a supprimé les distances. Il n'y a plus de résistances morales : tous les esprits sont divisés, tous les patriotismes sont morts.

Une réaction religieuse est-elle possible ?

Dites-moi donc si j'ai raison ou non de me préoccuper du prochain avenir du monde ; dites-moi si, en traitant cette question, je ne traite pas la vraie question.

Une seule chose peut détourner la catastrophe, une seule : on ne l'évitera pas en donnant plus de liberté, plus de garanties, de nouvelles constitutions ; on l'évitera si nous travaillons tous, chacun suivant ses forces, à provoquer une réaction salutaire, une réaction religieuse. Or, messieurs, cette réaction est-elle possible ? Oui. Mais est-elle probable ? Je réponds avec la plus profonde tristesse : je ne la crois pas probable. J'ai vu, j'ai connu beaucoup d'hommes qui, après s'être éloignés de la foi, y sont revenus ; malheureusement je n'ai jamais vu de peuple qui soit revenu à la foi après l'avoir perdue. »

Source : La dictature, extraits du discours de Donoso Cortès prononcé à la Chambre des députés de Madrid le 4 janvier 1849.

La fête du Christ-Roi

remède à « la peste du laïcisme »

Source : FSSPX.Actualités

La fête du Christ-Roi a été instaurée par le pape Pie XI en 1925. Elle proclame la souveraineté de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le monde et les sociétés, sur les peuples et les nations, les cités et les familles.

Le Christ est en effet le Roi des âmes et des consciences, des intelligences et des volontés, juste Juge et souverain Seigneur, Créateur de toutes choses et Sauveur miséricordieux.

Cette proclamation par l'Église de la royauté du Christ intervient dans le but de porter remède à « la peste du laïcisme » qui en est la négation radicale : en organisant la vie sociale comme si Dieu n'existait pas, il engendre l'apostasie des masses et conduit la société à sa ruine. Tous les textes de la liturgie sont au contraire une proclamation autant qu'un enseignement des droits du Fils de Dieu sur tous les hommes, pris individuellement ou en groupes.

À la source de la corruption des sociétés modernes

Dans sa lettre encyclique *Quas Primas* du 11 décembre 1925, le Souverain Pontife insiste beaucoup sur la corruption de la société humaine que provoque « la peste du laïcisme, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles. » C'est un fléau, explique-t-il, « qui couvait depuis longtemps au sein des États. On commença, en effet, par nier la souveraineté du Christ sur toutes les nations ; on refusa à l'Église le droit – conséquence du droit même du Christ – d'enseigner le genre humain, de porter des lois, de gouverner les peuples en vue de leur béatitude éternelle. Puis, peu à peu, on assimila la religion du Christ aux fausses religions et, sans la moindre honte, on la plaça au même niveau. On la soumit, ensuite, à l'autorité civile et on la livra pour ainsi dire au bon plaisir des princes et des gouvernants.



Certains allèrent jusqu'à vouloir substituer à la religion divine une religion naturelle ou un simple sentiment de religiosité. Il se trouva même des États qui crurent pouvoir se passer de Dieu et firent consister leur religion dans l'irréligion et l'oubli conscient et volontaire de Dieu ».

Les fruits amers de « l'apostasie des individus et des États désertant le Christ » sont « les germes de haine, semés de tous côtés ; les jalousies et les rivalités entre peuples, qui entretiennent les querelles internationales et retardent, actuellement encore, l'avènement d'une paix de réconciliation ; les ambitions effrénées, qui se couvrent bien souvent du masque de l'intérêt public et de l'amour de la patrie, avec leurs tristes conséquences : les discordes civiles, un égoïsme aveugle et démesuré qui, ne poursuivant que les satisfactions et les avantages personnels, apprécie toute chose à la mesure de son propre intérêt. Fruits encore de cette apostasie, la paix domestique bouleversée par l'oubli des devoirs et l'insouciance de la conscience ; l'union et la stabilité des familles chancelantes ; toute la société, enfin, ébranlée et menacée de ruine ».

L'unique remède

Fixée vers la fin du cycle liturgique et à la veille de la Toussaint, la fête du Christ-Roi se présente comme le couronnement de tous les mystères du Christ et comme l'anticipation dans le temps de la royauté éternelle qu'il exerce sur tous les élus dans la gloire du ciel.

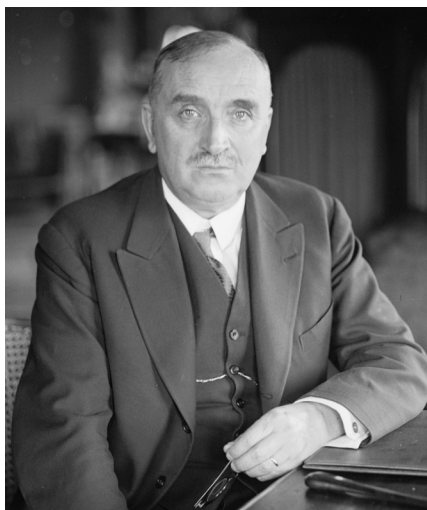
L'Eglise prie le Dieu tout-puissant, qui a tout restauré dans son Fils bien-aimé, le Roi de l'univers, d'accorder que toutes les familles des nations, divisées à cause de la blessure du péché, se soumettent à son pouvoir très doux.

L'hymne liturgique des vêpres proclame le Christ-Roi des nations et prince de la paix, Lui qui règne sur les esprits, s'offre en sacrifice sur la Croix et nourrit les pécheurs de son Corps et de son Sang. Les conséquences sociales de ce règne de Notre Seigneur sont énumérées : « Puissent les chefs des nations vous honorer par un culte public, les magistrats et les juges vous vénérer, les lois et les arts être l'expression de votre Royauté. » Que sous le doux sceptre du Christ s'inclinent « la patrie et les demeures des citoyens ».

C'est par le règne du Christ que s'accomplit ces demandes du Notre Père : « Que votre règne arrive, que votre Volonté soit faite sur la terre comme au ciel. »

Pourquoi lire l'Écriture Sainte ?

Paul Claudel



Il faut rendre l'Ancien Testament au peuple chrétien. Il n'y a pas d'œuvre plus nécessaire et plus urgente. Il faut rendre au peuple chrétien cette moitié de son héritage dont on essaye de le dépouiller, cette Terre promise toujours ruisselante du même lait et du même miel dont on essaye de l'expulser, et qui lui appartient. Il faut rendre au peuple chrétien pour son usage ce grand édifice, débarrassé de tout cet appareil pseudo-scientifique de conjonctures arbitraires et d'hypothèses frivoles qui ne sert qu'à décourager, à déconcerter, à rebuter les fidèles ; à les assourdir tellement qu'ils n'entendent plus au milieu du ridicule caquet des scribes incapables d'aboutir à quoi que ce soit d'articulé et de positif le grand cri des prophètes : *Sitientes, venite ad aquas !* (1) Il faut leur montrer dans cette œuvre magnifique de l'Esprit Saint, de la Sagesse de Dieu, non pas un amas confus de matériaux hétéroclites à demi dévorés par le temps, mais un monument superbe sur lequel les siècles n'ont eu aucune prise et qui s'offre encore à nous, intact et vierge, dans sa composition profonde et sublime, dans



sa signification originelle, dans l'invitation qu'il adresse, aussi puissante aujourd'hui qu'autrefois, à notre cœur, à notre intelligence, à notre imagination, à notre sensibilité, à tous nos besoins d'amour et de beauté. De ce texte sacré nous avons le bonheur de posséder une transcription incomparable, sanctionnée depuis des siècles par l'autorité et par la pratique de l'Église, en qui je vois le chef-d'œuvre, le sommet, la gloire de la langue latine : je veux parler de la Vulgate.

Pour l'éducation des enfants

S'il ne tenait qu'à moi, elle formerait la base de l'éducation des enfants, comme les poèmes d'Homère qu'elle domine d'une telle hauteur l'étaient autrefois de celle des jeunes Grecs. Du moins, s'il faut se contenter de traductions françaises, que ces traductions prennent leur principale orientation, en ne le complétant qu'avec prudence, dans ce canon vénérable où il me semble reconnaître le timbre, l'accent même de la Divinité. Quel bonheur alors d'avoir recouvré notre bien ! Quel bonheur d'admirer à cœur libre, à cœur ouvert, notre Dieu, notre Créateur, qui n'est pas moins, qui est infiniment davantage, dans cette parole vivifiante à nous distinctement adressée, qu'Il ne l'est dans la radieuse confusion de la nature. Nourrissons-nous de cette histoire qui a un sens, de cette suite d'événements conduits par Dieu pour notre enseignement et pour la révélation de Ses infinies, de Ses ingénieuses miséricordes. Dieu n'est plus cette froide entité des philosophes. Il est Quelqu'un. Moïse, David nous le montrent tel qu'Il est, tel qu'Il vit Sa vie, tel que nous avons bien le droit de Le voir puisqu'on nous dit que nous sommes faits à Son image : les savants nous expliqueront ça comme ils voudront.

Mais quelle joie, quelle émotion de voir vivre là-haut notre Père, débordant de paternité à notre égard, tendresse, compassion, tous les sentiments qu'il faut, la colère même ! Oui, nous aimons cette colère, cette sainte colère, nous aimons qu'on nous prenne au sérieux dans nos transgressions comme dans nos essais de bien faire. Et tous ces imbéciles qui nous parlent d'un Dieu féroce ! Un Dieu jaloux, oui, tant que vous voudrez ! C'est comme ça que nous l'aimons.

Un océan d'amour et de beauté

Jetons-nous donc sans crainte, la tête la première, dans cet océan d'amour et de beauté, l'Ancien Testament, où tant de Saints, tant de génies, ont trouvé un aliment inépuisable. Refaisons connaissance, dans leur réalité vivante et typique, avec ces personnages vraiment surhumains, je veux dire chez qui une humanité intégrale est tout entière transfigurée par la signification authentique, Abraham, Jacob, Joseph, Moïse, Job, Samuel, David. Ce ne sont point des héros de roman et de théâtre. Nous pouvons les prendre dans nos bras. Ce sont nos frères et nos sœurs, mais des frères, des sœurs tout pleins de Dieu, tout débordants de la Volonté du Très-Haut. Lisons l'Écriture Sainte, mais lisons-la comme la lisaient les Pères qui nous ont montré que c'était la meilleure manière d'en profiter, lisons-la à genoux ! Lisons-la non pas avec des intentions de critique, avec cette sotte curiosité qui ne va qu'à la vanité, mais avec la passion d'un cœur affamé ! On nous a dit que la vie est là, que la lumière est là, pourquoi n'essaierions-nous pas un petit peu par nous-mêmes de savoir le goût que ça peut avoir ?

Ce n'est point seulement la Majesté du Sinaï qui nous convie à l'Ascension ! C'est un sourire féminin, le sourire de cette sagesse, de cette Vierge auguste dont le Seigneur a posé l'image devant lui pour s'encourager à créer le monde ! C'est elle que nous apercevons à l'extrémité de cette longue perspective de monuments incomparables. Elle est, depuis la Genèse, cette aurore progressive qui précède le soleil levant. Cette lumière divine, elle n'est absente, pour nous, chrétiens, d'aucune des parties du texte révélé, qu'il s'agisse de l'Ancien Testament ou du Nouveau. C'est à elle que peuvent s'appliquer ces paroles du Sauveur dans l'Évangile : Quand on vous dira : il est dans le désert, ce n'est pas vrai ; il est dans une chambre fermée, ne le croyez pas ! Mais comme l'éclair part de l'Orient et se montre jusqu'en Occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. C'est lui qui règne sur toutes les parties de l'Ancien Testament, dont il est l'inspirateur aussi bien que du Nouveau. C'est lui qui en a contresigné toutes les pages de ce serment solennel : *Ego vivo !* (2)

« Vous qui avez soif, venez auprès des eaux. » (*Is.*, LV, 1).

« Voici que je vis (du verbe vivre). »



Abraham : le départ du pays natal

Dom de Monléon

Voici les générations de Tharé. Tharé engendra Abram, Nachor et Aran. Or Aran engendra Lot ; et Aran mourut avant son père Tharé au pays où il était né, à Ur en Chaldée. Or Abram et Nachor prirent des femmes. La femme d'Abram s'appelait Saraï et celle de Nachor s'appelait Melcha, fille d'Aran, qui fut père de Melcha et père de Jescha. Or Saraï était stérile et elle n'avait point d'enfants. Tharé, ayant donc pris Abram son fils, Lot son petit-fils, fils d'Aran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils, les fit sortir d'Ur en Chaldée pour aller avec lui dans le pays de Chanaan ; et, étant venus jusqu'à Haran, ils y habitèrent. Et Tharé, après avoir vécu deux cent cinq ans, mourut à Haran.

Or le Seigneur dit à Abram : Sortez de votre pays, de votre parenté et de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai. Je ferai sortir de vous un grand peuple ; je vous bénirai ; je rendrai votre nom célèbre et vous serez béni. Je bénirai ceux qui vous béniront, et je maudirai ceux qui vous maudiront ; et tous les peuples de la terre seront bénis en vous. Abram sortit donc comme le Seigneur le lui avait commandé et Lot alla avec lui. Abram avait soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de Haran. Il prit avec lui Saraï sa femme et Lot, fils de son frère, tout le bien qu'ils possédaient, avec toutes les personnes dont ils avaient augmenté leur famille à Haran, et ils sortirent pour aller dans le pays de Chanaan. (Gen., XI, 27 - XII, 5)

Commentaire moral et mystique

L'ordre donné à Abraham de quitter son pays, sa parenté, la maison de son père prouve que de tout temps, aussi bien sous l'Ancien que sous le Nouveau Testament, quiconque veut s'attacher à Dieu doit commencer par pratiquer le renoncement. Notre Seigneur ne fera que confirmer le même principe quand il dira : Et celui qui aura quitté sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, son époux, ses fils ou ses champs à cause de moi recevra le centuple et possédera la vie éternelle. (*Matth.*, XIX, 29)

Au sens mystique, Abraham représente le « mens », c'est-à-dire la partie supérieure de l'âme humaine, et son nom veut dire : passage (*transitus*). Dieu veut nous montrer, par son exemple, comment le « mens » qui, en la personne d'Adam, a cédé à la partie inférieure et, ce faisant, s'est mis sous le joug de la chair peut réaliser son passage à une vie supérieure et retrouver ainsi sa force en même temps que sa beauté. Il commence par habiter Charan, mot qui signifie cavernes, parce qu'il vit d'abord à la manière des bêtes non seulement sur la terre, mais comme dans la terre, esclave de ses instincts les plus grossiers. Dieu, cependant, l'appelle et lui dit : Sors de la terre, c'est-à-dire libère-toi de la tyrannie de ton corps ; sors de ta parenté, dégage-toi de la partie inférieure de l'âme, de la sensibilité qui est étroitement apparentée avec toi et qui t'enchaîne au monde terrestre ; sors de la maison de ton père, c'est-à-dire renonce à ta volonté propre, qui est la demeure où se cache le démon, ton père dans le péché. (On connaît la phrase célèbre de saint Bernard : « Rien ne brûle en enfer que la volonté propre. Enlevez la volonté propre, et il n'y a plus d'enfer. »)

Celui donc qui veut passer de cette existence toute naturelle à la vie supérieure de l'esprit doit commencer par se détacher de ces trois choses : car ni le monde, ni la sensibilité, ni la volonté propre ne sont capables de lui donner le vrai bonheur.



Dieu l'appelle à un état infiniment plus noble et plus heureux, à une « terre pleine de béatitude », où il verra non pas les vaines apparences des choses, comme ici-bas, mais leur réalité substantielle.

Abraham, obéissant à l'ordre d'en haut, sort, dégageant son esprit de la tyrannie du corps, des apparences sensibles et des chaînes du plaisir. Dès lors, il devient l'ami de Dieu, car c'est là le privilège des obéissants. Néanmoins, il emmène Lot, Lot dont le nom veut dire : *declinatio*, c'est-à-dire écart, déviation. Parce que celui qui se met en chemin vers la perfection n'est pas immunisé dès le principe contre tout écart. Il lui arrive encore souvent, malgré sa prudence, de s'engager dans de mauvais pas. Mais il emmène aussi sa femme, cette belle Sara, qu'il a aimée dès sa jeunesse et qu'il a voulu avoir pour épouse (*Sag.*, VIII, 2), parce qu'elle est le symbole de la Sagesse. Il prend en outre toute la substance qu'il possède, non pas les biens d'ici-bas, mais cette substance meilleure et durable, dont parle saint Paul (*Héb.*, X, 34), à savoir le trésor qu'il s'est acquis dans le ciel par ses bonnes œuvres ; et enfin toutes les âmes qu'il a acquises à Charan, toutes les notions spirituelles qu'il a acquises déjà par ses réflexions, tandis qu'il vivait dans les cavernes ténébreuses du monde.

Abraham : premier séjour en Chanaan

(Gen., XII, 6-9)

Abram passa au travers du pays jusqu'au lieu appelé Sichem et jusqu'à la vallée illustre. Les Chananéens occupaient alors ce pays-là. Or le Seigneur apparut à Abram et lui dit : Je donnerai ce pays à votre postérité. Abram dressa en ce lieu-là un autel au Seigneur, qui lui était apparu. Étant passé de là vers une montagne qui est à l'orient de Béthel, il y tendit sa tente, ayant Béthel à l'occident et Hai à l'orient. Il dressa encore en ce lieu-là un autel au Seigneur et il invoqua son nom. Abram alla encore plus loin, marchant toujours et s'avançant vers le midi.

Commentaire moral et mystique

Le sens mystique de cette pérégrination continuelle nous est donné par saint Paul lui-même. C'est à cause de sa foi, dit-il, qu'Abraham demeura dans la terre de la promesse, comme dans une terre étrangère, habitant sous la tente, de même qu'Isaac et Jacob, cohéritiers avec lui de la promesse. Il attendait la Cité qui a des fondements (inébranlables), dont Dieu est le fondateur et l'architecte. (Héb., XI, 9-10)

Chef de file de tous les hommes de foi, Abraham devait montrer par son propre exemple au peuple des élus que le juste n'a point ici-bas de demeure permanente, qu'il ne peut s'attacher à aucun lieu comme à sa vraie patrie ; mais qu'il doit aller à travers la vie présente, toujours en quête de nouvelles vertus, de nouveaux progrès, jusqu'au jour où il verra s'ouvrir devant lui les portes, taillées chacune dans un seul diamant, de la Cité de Dieu.

Tharé, au contraire, qui abandonne la cité des Chaldéens, mais qui n'a pas le courage d'aller jusqu'à la terre promise, et s'installe dans le pays de Charan, est la figure de ceux qui quittent le monde, avec le dessein de changer de vie et d'embrasser la perfection évangélique, mais qui n'ont pas la persévérance d'aller jusqu'au bout. Bientôt, ils se laissent captiver par les œuvres mêmes auxquelles ils s'étaient adonnés pour devenir meilleurs ; ils les aiment pour elles-mêmes, ils s'y attachent, ils s'y installent, et ils oublient le but vers lequel d'abord ils

s'étaient mis en chemin.

Saint Ambroise remarque qu'Abraham, après avoir élevé un autel au lieu-dit le Térébinthe de Moreh, n'offrit point sur lui de sacrifice. En effet, ajoute-t-il, Abraham ne connaissait pas encore le vrai sacrifice, celui dont l'oblation d'Isaac serait la figure, celui en vue duquel il recevrait lui-même la bénédiction de Melchisédech. Et, par ailleurs, il comprenait que des sacrifices d'animaux irraisonnables étaient insuffisants pour rendre au Dieu qu'il venait de voir un culte digne de lui. Ainsi le père des croyants s'élevait au-dessus du culte juif, avant même que celui-ci ne fût établi.

Il se rangeait déjà parmi les vrais adorateurs, ceux qui adorent en esprit et en vérité (Jn., IV, 23).

Abraham : le premier enlèvement de Sara

(Gen., XII, 10-20)

La famine étant survenue en ce pays-là, Abram descendit en Égypte pour y passer quelque temps, parce que la famille était grande dans la région. Lorsqu'il fut sur le point d'entrer en Égypte, il dit à Sarai, sa femme : Je sais que vous êtes belle et que, quand les Égyptiens vous verront, ils diront : C'est sa femme ; ils me tueront et ils vous conserveront. Dites donc, je vous prie, que vous êtes ma sœur, afin que je sois bien traité à cause de vous et que mon âme vive grâce à vous. Lors donc qu'Abram fut entré en Égypte, les Égyptiens virent que cette femme... était d'une extrême beauté. Et les princes du pays le firent savoir au Pharaon et la louèrent devant lui : et elle fut enlevée pour la maison du Pharaon. Quant à Abraham, ils le traitèrent bien à cause d'elle, et il reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses et des chameaux. Mais le Seigneur frappa de très grandes plaies le Pharaon et sa maison à cause de Sara, épouse d'Abram. Le Pharaon appela Abram et lui dit : Que m'as-tu fait ? Pourquoi ne m'as-tu pas averti que c'était ta femme ? Maintenant donc, voici ton épouse : prends-la et va. Et le Pharaon donna des ordres à ses gens au sujet d'Abram et ils reconduisirent ce dernier, avec sa femme et tout ce qu'il possédait.



Commentaire moral et mystique

La famine contraint bientôt Abraham à descendre en Égypte car l'âme ne peut rester toujours dans de hautes contemplations. Les nécessités matérielles du corps auquel elle est liée l'obligent à revenir vers le monde et à vaquer aux choses d'ici-bas. Remarquons toutefois que le Patriarche - et donc l'esprit - descend en Égypte pour y voyager, non pour s'y fixer.

Mais pourquoi présente-t-il Sara comme sa sœur ? Celui-là seul pourrait le bien expliquer, qui aurait lui-même choisi dès sa jeunesse Sara, c'est-à-dire la Sagesse ou la Vertu, comme objet de ses désirs ; qui l'aurait poursuivie avec assiduité jusqu'à ce qu'il fût entré en sa possession, jusqu'à ce qu'il en eût fait sa compagne de tous les instants. Celui-là seul serait en mesure de dire quel danger cette merveilleuse Sagesse peut faire courir à l'esprit quand il est contraint de descendre en Égypte, c'est-à-dire de converser avec les gens du monde. Qu'il se garde bien alors de la présenter comme son

épouse, c'est-à-dire comme un bien qui n'appartient qu'à lui et que nul autre ne peut espérer posséder ! Qu'il ne laisse pas deviner qu'il ne l'a obtenue qu'après avoir longtemps brigué sa main par un patient et dur labeur ! Qu'il la présente au contraire comme sa sœur, c'est-à-dire comme un bien qui lui est venu naturellement, sans qu'il ait rien fait pour l'acquérir, et que le premier venu peut chercher à épouser. Supposons maintenant qu'un Égyptien, c'est-à-dire un serviteur du monde, un homme qui adore les animaux - (entendez : ses passions et ses instincts inférieurs) - s'éprenne d'elle. Remarquons d'abord qu'il la voudra non pour lui, mais pour son roi, c'est-à-dire pour l'orgueil, qui est le vrai roi du monde et le sien. Le premier soin de ce roi sera de la séparer de son époux - (*vir*) - c'est-à-dire de cette virilité, de cette force d'âme, qui est le compagnon indispensable de la Sagesse, et il prétendra jouir en paix de la douceur de sa présence. Mais bien vite il sera tourmenté des plus cruelles douleurs, car à cette belle Sagesse sont attachées des servantes qui



Chapiteau représentant les Justes dans le sein d'Abraham - Milieu du XIIe siècle - Musée Unterlinden - Colmar

Vie spirituelle

ne la quittent pas : la sobriété, la modestie, la pudeur, la tempérance dans la nourriture, etc. Elle ne peut supporter ni l'impudence, ni l'effronterie, ni aucun désordre. Par-dessus tout, elle exige la présence constante de l'humilité ; elle accepte, elle aime les humiliations ! Voilà notre Pharaon, voilà notre orgueil au supplice. Et toute sa maison avec lui, car toutes les passions de l'âme sont contrecarrées, mortifiées par la Sagesse. Alors bientôt, il n'y tient plus : « Quelle folie j'ai faite, se dit-il, en voulant cette Beauté ! C'est là une chose au-dessus de mes forces. Sa présence est une torture pour moi, je ne puis la supporter plus longtemps. » Et s'adressant au conseiller qui l'a exhorté à épouser la Sagesse, qui lui a affirmé que c'était là une chose à la portée de quiconque voulait s'y appliquer : « Pourquoi ne m'as-tu pas dit qu'elle était ton épouse ? c'est-à-dire que tu ne l'avais possédée toi-même qu'après bien des efforts et des démarches ? - Pourquoi m'as-tu dit qu'elle était ta sœur ? c'est-à-dire qu'elle tenait à toi par un lien de nature, sans aucun labeur, sans aucune part de la volonté. J'ai pensé que j'allais pouvoir vivre heureux en sa compagnie ; je n'ai pas compris quel joug elle apportait avec elle. Maintenant je rien veux plus, reprends-la avec toi, et laisse-moi vivre en paix avec mes épouses ordinaires, avec toutes les satisfactions que la chair peut trouver ici-bas. »

Au sens allégorique, la beauté de Sara est la figure de celle de l'Église, l'Épouse du Christ, qui reste toujours jeune, toujours pleine de vie et de grâce, sans tache et sans ride, dit saint Paul. Elle est aussi celle de la Très Sainte Vierge que ne devait jamais flétrir la « vieillesse », spirituellement parlant, c'est-à-dire le péché.

Abraham descendant en Égypte avec son épouse, qu'il fait passer pour sa sœur, est la figure de saint Joseph, qui suivra un jour le même chemin, accompagné d'une femme dont la beauté surpassera celle de toutes les créatures, d'une femme qui sera son épouse légitime et avec laquelle il vivra cependant comme si elle était sa sœur. C'est à cette femme que nous pouvons dire nous aussi, avec bien plus de vérité encore qu'Abraham à sa compagne : « Dites, je vous en prie, que vous êtes ma sœur, afin que je sois bien traité, et que mon âme vive, grâce à vous ! » Ô Marie, s'écrie saint Bonaventure, ô notre Sara, dites que vous êtes notre sœur, afin qu'à cause de vous, Dieu nous traite favorablement, afin que, par votre grâce, nos âmes vivent en Dieu ! Dites, ô notre bien-aimée Sara, dites que vous êtes notre sœur, afin qu'à cause d'une telle sœur, les démons s'enfuient devant nous ; qu'à cause d'une telle sœur, les anges nous entourent de leur garde ; qu'à cause d'une telle sœur, le Père, le Fils et le Saint-Esprit aient pitié de nous ! » (*Speculum B.M.V.*, lect. VI, Édit. Vivès, t. XIV, c. 250b)



La Sainte Vierge a tenu sa promesse

André Dorval, OMI

Lors de son second voyage au lac Athabaska, en 1848, le père Alexandre Taché eut le bonheur de baptiser un jeune orphelin Montagnais à qui il donna le nom de Jean. « À partir d'aujourd'hui, lui dit le missionnaire oblat, la sainte Vierge remplacera ta mère décédée. » « Est-ce vrai ? » demande l'enfant. « Alors que faut-il faire pour lui prouver mon amour ? » « C'est facile, répond le père, récite ton chapelet tous les jours et quand tu penseras à Marie, dis maman, comme tu le disais à ta mère quand tu étais plus jeune. Fais cela, mon Jean, et ta mère du ciel sera contente de toi ; elle t'aidera dans le besoin, jusqu'à l'heure de ta mort. »

Les années passèrent et Jean demeura fidèle à cette prière. Il avait maintenant quatre-vingts ans. Un jour, il tombe malade pour de bon. Son fils Pierre, bon catholique lui aussi, s'attriste de ne pouvoir faire venir un prêtre pour assister son

père à ses derniers moments. La mission la plus proche est à 40 milles et le missionnaire n'y vient qu'à tous les deux ans. Quelques jours avant Noël, l'état du pauvre homme devient alarmant. « Papa, lui dit Pierre, je crois que vous allez bientôt mourir. » « Non, non, répond faiblement le malade, je ne mourrai pas. » « Mais oui, reprennent ses parents et amis, vous êtes à la veille de la mort ; préparez-vous à paraître devant le Bon Dieu. » « Non, insiste toujours le vieil Amérindien, ne vous inquiétez pas pour moi ; je ne mourrai pas, j'en suis sûr. » « Mon Dieu, pourquoi tant d'obstination ? Le cher vieux aurait-il perdu la raison ? Ô Vierge Marie, ayez pitié de lui, aidez-nous. »

On est maintenant rendu au 24 décembre. Audehors, la neige tourbillonne. Une tempête fait rage. Soudain, on frappe à la porte de la pauvre cabane. Pierre va ouvrir. Un étranger, transi par le froid,

Vie spirituelle

apparaît dans le rayon de la lumière. « Pouvez-vous m'indiquer le chemin pour Fond-du-Lac ? Je me suis égaré dans cette sale tempête. » « Bien sûr, mais entrez d'abord vous réchauffer. » « Merci, fait le visiteur, ce n'est pas de refus ; je suis tellement fatigué. » Aussitôt entré, il aperçoit le malade, étendu sur son grabat dans un coin de la pièce. D'un rapide coup d'œil, il se rend bien compte que le vieillard est à l'agonie. S'approchant alors du moribond, il lui suggère avec douceur : « Mon bon ami, la mort semble toute proche ; vous devez vous préparer à mourir. » « Non, non, reprend à nouveau le vieux grand-père, je ne mourrai pas. » « Mais c'est Dieu qui décide de l'heure de notre mort ; nous n'y pouvons rien. » « Je sais tout cela, mon bon monsieur, mais écoutez-moi bien. » Montrant alors fièrement son chapelet : « Je le récite tous les jours depuis très longtemps et la sainte Vierge m'a promis que je ne mourrais pas avant d'avoir vu un prêtre... »

Touché d'une telle foi, le visiteur ouvre alors son anorak en peau de caribou et laisse voir sa croix d'Oblat. « Eh bien mon ami, votre confiance est récompensée. Je suis un prêtre. C'est sûrement la sainte Vierge qui m'envoie près de vous. Elle a permis que je perde mon chemin pour vous trouver ici. »

Il lui administre alors les derniers sacrements et, aux premières heures du jour de Noël, Jean, le vieil Amérindien, mourait doucement en murmurant avec le missionnaire et tous les siens : « Sainte Marie, priez pour nous, maintenant... et à l'heure de notre mort. »



Notre-Dame-du-Cap

Québec : l'hôtel de ville de Montréal va retirer son crucifix

Alors que l'hôtel de ville de Montréal doit faire l'objet d'importants travaux et qu'un débat sur les signes religieux secoue le Québec, les élus ont décidé de retirer la croix qui trônait depuis 1937 dans la salle du conseil municipal.

« Nous allons déménager, et, avec ce déménagement, on devait réfléchir à la place du crucifix dans la salle du conseil. On a pris la décision de le retirer », a déclaré à la presse Laurence Lavigne Lalonde, « responsable de la transparence, de la démocratie, de la gouvernance et de la vie citoyenne » (sic), pendant la réunion du comité exécutif.

« On vit dans une société qui a énormément évolué et qui est représentée par des institutions qui sont démocratiques et qui se doivent d'être laïques, neutres et ouvertes à l'ensemble des citoyens », a-t-elle indiqué.

En 1987, la prière avait été remplacée par un « moment de silence » au début de la séance du conseil. Au début des années 90, le crucifix avait déjà failli



être enlevé à la suite de travaux dans l'édifice, ce qui fait dire au maire de la ville, Valérie Plante, « on vient boucler la boucle de la décision prise en 1992 ».

Interrogé par la presse, le Premier ministre du Québec François Legault a semblé ouvrir la porte à un retrait du crucifix de l'Assemblée nationale, lui qui y a toujours été fermement opposé : « Il faut que tout le monde fasse des compromis, on va regarder les positions des différentes personnes. »

La déchristianisation de la société québécoise continue.

Source : FSSPX.Actualités

Le Québec à la remorque de la laïcité à la française

Le gouvernement québécois a présenté le 28 mars 2019 son premier projet de loi sur la laïcité de l'Etat, interdisant aux fonctionnaires qui font « figure d'autorité » - ainsi les policiers, juges, procureurs, gardiens de la paix, enseignants - de porter quelque signe religieux distinctif que ce soit.

« Au Québec, cela fait longtemps qu'on a décidé de séparer la religion et l'Etat, et cela fait plus de dix ans qu'on débat des signes religieux. Il est temps de fixer des règles parce qu'au Québec, c'est comme ça qu'on vit », a déclaré François Legault, le Premier ministre québécois, le 27 mars 2019.

Le lendemain, les députés ont voté - et à l'unanimité de surcroît - que le crucifix trônant à l'Assemblée nationale serait décroché en cas d'adoption du projet.

Le Premier ministre canadien a réagi le jour même du dépôt du projet de loi : « Pour moi, il est impensable que, dans une société libre, nous légitimions la discrimination contre des citoyens en raison de leur religion. » Adepte du multiculturalisme, Justin Trudeau redoute surtout une polarisation des débats sur la question de l'islam.

La nouvelle France semble donc suivre la voie

ouverte par sa sœur aînée : la situation religieuse entre la Belle Province et la France n'est d'ailleurs pas sans similitude.

Une société en voie d'apostasie

Ainsi, les Québécois, qui se déclarent catholiques pour 74% d'entre eux (chiffre de 2011) sont, à l'instar des Français, de moins en moins pratiquants et de moins en moins croyants : à peine 5% déclarent encore aller à la messe régulièrement, alors que la proportion frisait les 100% en 1960. En cinquante ans, le Québec a comme apostasié collectivement la foi et la pratique religieuse.

Comme en France, la culture catholique au Québec est fortement ébranlée. On assiste à un véritable mouvement de sécularisation du catholicisme. Ainsi près de la moitié de la population affirme que chacun doit croire « à sa façon » ; une moitié affirme que Jésus est un « homme ordinaire ». L'aggiornamento conciliaire, co-responsable du volet religieux de la « révolution tranquille » québécoise, n'est pas pour rien dans cette situation.

Tel est le contraste de la société québécoise : à la fois homogène du point de vue de l'appartenance religieuse déclarée, et dans le même temps détachée de toute pratique religieuse, comme si la foi, tenue captive dans le strict cadre de la conscience privée, ne pouvait plus avoir de conséquences dans la vie quotidienne des familles et des institutions.

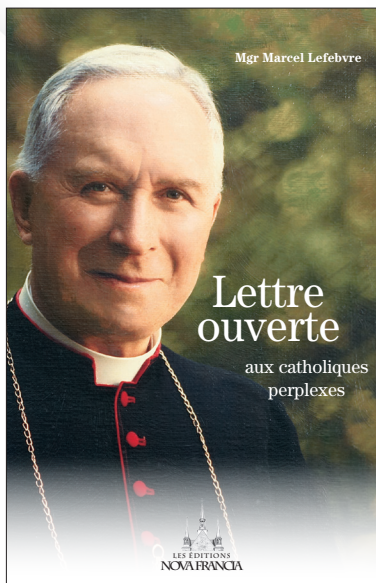
Forte de ce constat, la laïcité promue par le gouvernement de François Legault joue sur les deux tableaux : elle célèbre d'un côté l'histoire des descendants des Canadiens français, tous animés d'une foi profonde, tout en souhaitant effacer le plus possible les manifestations du catholicisme dans l'espace public.

Fier de son projet de loi, le Premier ministre québécois ne craint pas d'affirmer : « Nous sommes convaincus d'avoir trouvé le juste équilibre. » Il suffirait pourtant de tirer les leçons de l'Histoire : la chute a toujours été fort douloureuse pour les équilibristes de tous genres qui ont cru pouvoir impunément découronner le Christ et le bannir de la sphère publique.

Source : FSSPX.Actualités



Les Éditions Nova Francia



210 pages ; en vente dans les procures de vos chapelles au prix de 18\$

Lettre ouverte aux catholiques perplexes

Mgr Marcel Lefebvre

« Que les catholiques de ce XXème siècle finissant soient perplexes, qui le niera ? Que le phénomène soit relativement récent, correspondant aux vingt dernières années de l'histoire de l'Église, il suffit d'observer ce qui se passe pour en être persuadé. Naguère le chemin était tout tracé ; on le suivait ou on ne le suivait pas. On avait la foi, ou bien on l'avait perdue, ou encore on ne l'avait jamais eue. Mais celui qui l'avait, qui était entré dans la sainte Église par le baptême, en avait renouvelé les promesses vers l'âge de onze ans, avait reçu le Saint-Esprit le jour de sa confirmation, celui-là savait ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire.

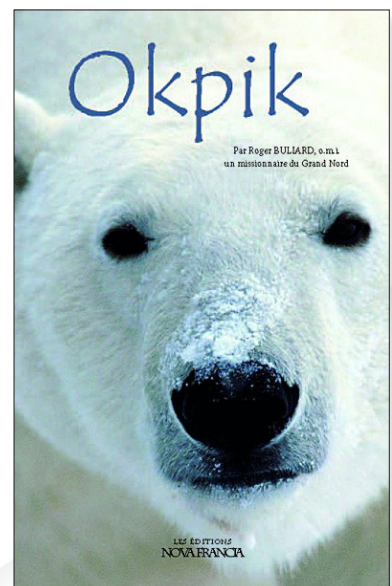
Aujourd'hui, beaucoup ne le savent plus. On entend dans les églises tant de propos stupéfiants, on lit tant de déclarations contraires à ce qui avait été enseigné depuis toujours, que le doute s'est insinué dans les esprits. »

Okpik

Roger Buliard, o.m.i.

Livre à la fois humble et splendide. Histoire d'âmes et de corps, de vie et de mort, d'existence et d'immortalité... Histoire d'hommes et de bêtes, d'igloos, d'ours, de chiens... Histoire fortement, tendrement, chrétiennement écrite...

Par Roger Buliard, o.m.i. un missionnaire du Grand Nord



198 pages ; en vente dans les procures de vos chapelles au prix de 13\$



Abbé Scott, Angelus Magazine, Janvier 2005

Comment détermine-t-on quels achats et quelles ventes sont autorisés le dimanche ?

Le Code de droit canonique traditionnel (1917) est très explicite sur cette question, il affirme que : « Les jours de fête d'obligation [y compris les dimanches] ... il faut s'abstenir du commerce public, des rassemblements publics d'acheteurs et de vendeurs [par exemple, de ventes aux enchères], et de tous les autres achats et ventes publics, à moins que des coutumes légitimes ou des permissions spéciales ne le permettent. » (Can. 1248) Le Code de droit canonique de 1983 ne donne pas cette précision, mais stipule simplement que doit être évité tout ce qui nuit à l'adoration de Dieu, à la joie propre du dimanche et à la détente qui s'impose (Can. 1247). Tout est laissé à l'interprétation du particulier.

La loi traditionnelle est très explicite et exclut tous les achats et ventes publics, tels que les enchères ou les contrats juridiques importants. Cependant, les

détails peuvent être explicités quelque peu par la coutume locale. Elle ne doit pas être comprise comme ce que tout le monde fait, mais comme ce qui est de mise chez les catholiques pratiquants fervents. Il est certain que des contrats privés peuvent être conclus, à savoir ceux qui n'ont pas de forme juridique publique. Il est également certain que l'achat et la vente de petits articles sont licites, comme le lait, les fruits, le pain, les fleurs, les images saintes, les livres, les vêtements et autres articles du même genre, articles qui pourraient être disponibles sur des étals au bord de la route ou à la librairie d'une église. Tous conviennent que les articles nécessaires à une utilisation quotidienne, tels les produits alimentaires courants, peuvent être vendus et achetés le dimanche.

Les auteurs conviennent également que s'il existe une raison grave d'acheter des articles plus importants un dimanche, cela est permis, par exemple lorsqu'une personne habite loin de la ville et n'est en mesure d'y aller que le dimanche. Ces exceptions, par nécessité, montrent l'attachement de l'Église à l'esprit de la loi plutôt qu'à la lettre.



Le droit traditionnel de l'Église interdit manifestement certaines choses, telles l'achat et la vente de biens immobiliers, les enchères pour des articles importants lors de ventes aux enchères (par exemple les meubles). Ensuite, il y a des domaines où ce n'est pas aussi clair, comme faire ses courses le dimanche. N'importe quel objet pourrait certainement être acheté sans scrupule un dimanche, de même qu'une personne qui n'aurait aucune autre occasion de faire ses courses. Cependant, une personne qui fait ses courses de la semaine un dimanche, ce sans nécessité, serait considérée comme impliquée dans l'achat et la vente publics d'objets de grande valeur et, de ce fait, risquerait de commettre au moins un péché véniel.

Comme toujours, la valeur de la loi de l'Église

réside dans le fait qu'elle détermine le bon moyen d'atteindre notre objectif. Notre but est de sanctifier les jours saints et les dimanches pour le plus grand honneur et la plus grande gloire de Dieu et pour le salut de notre âme, ce qui n'est possible que si nous supprimons la préoccupation des choses temporelles et mondaines qui occupent le reste de notre temps... En conséquence, nous devons considérer comme une obligation spirituelle grave de prendre les moyens que l'Église nous a si judicieusement imposés. Soyons alors déterminés à nous abstenir de tout achat inutile d'articles de grande valeur les dimanches et les jours saints. En particulier, protestons contre l'ouverture des magasins d'épicerie le dimanche en refusant de les fréquenter en ce jour..

Retraites au Canada 2019

Au Centre Saint-Joseph :

1395 Rue Notre-Dame, Saint-Césaire, QC, J0L 1T0
Veuillez contacter Monsieur l'abbé Pfluger à l'adresse courriel suivante : retreats.canada@gmail.com

Femmes :

- Français du 22 au 27 juillet
- Anglais du 4 au 9 février

Hommes :

- Français du 29 juillet au 3 août et du 16 au 21 décembre

À Winnipeg (MB) :

l.gerspacher@fsspx.email

Femmes :

- Anglais du 15 au 20 septembre

À New Hamburg (ON) :

d.sherry@fsspx.email

Femmes :

- Anglais du 28 juillet au 2 août

Hommes :

- Anglais du 4 au 9 août

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site fsspx.ca

Croisade Eucharistique

Juillet :

Les vocations religieuses

Août :

Le triomphe du Cœur Immaculé de Marie

Septembre :

Le triomphe de la Sainte Église

Responsable de la Croisade Eucharistique :

Abbé Médard Bie Bibang 10425 Boulevard Guillaume-Couture, Lévis, QC, G6V 9R6 Tél. : 418-837-3028

Internet: <https://hostia.fsspx.org>



Liste des chapelles du Québec

Centre Saint-Joseph Maison du district du Canada

1395 Rue Notre-Dame
Saint-Césaire, QC, J0L 1T0
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 8h00
 Semaine : 7h15 sauf lundi et jeudi 18h30

Chapelle Saint-Joseph

166 Rue Dante
Montréal, QC, H2S 1J9
T : +1 514 270 1324 ou +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 Vendredi : 18h00
 Samedi : 10h00

Église Sainte Jeanne d'Arc

1000 Galt Ouest
Sherbrooke, QC, J1H 1Z8
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 11h00
 Vendredi : 18h30
 1er samedi du mois : 7h30

Notre-Dame-des-Bois "Le Prieuré"

55, Rang 8 Ouest
Notre-Dame-des-Bois, QC, J0B 2E0
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 7h30
 Samedi : 18h00

Résidences du Précieux-Sang

5615 Rue Saint-Louis
Lévis, QC, G6V 4G2
T : +1 418 837 3715
Messes : Dimanche : 9h00
 Semaine : 7h00

All Saints Hall

317 Chapel Street
Ottawa, K1N 7Z2
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00

École Sainte-Famille

10425 Boulevard Guillaume-Couture
Lévis, QC, G6V 9R6
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 7h30 et 10h00
 Semaine : 7h00
 Samedi : 7h45

Chapelle Saint-Pie X

905 Gilles Grondin
Shawinigan-Sud, QC, G9N 6T5
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 10h00
 1er vendredi du mois : 17h00
 1er samedi du mois : 7h15

Chapelle Marie-Reine

301, 41ème Rue
Beauceville, QC, G5X 2K9
T : +1 418 837 3028
Messes : Un dimanche par mois à 17h00

Abonnement à la revue Le Carillon

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

25 \$ POUR UN AN — Payable en espèces ou par chèque à l'ordre des « Éditions Nova Francia »
Veuillez envoyer le bordereau d'abonnement à l'adresse suivante :

Centre Saint-Joseph, 1395 Rue Notre-Dame, Saint-Césaire, QC, J0L 1T0